



Le partenaire
« ressources humaines »
des collectivités territoriales
de la Seine-Maritime

Demande de mission ←
« Calcul d'une indemnité de licenciement »

Conservez une copie vierge du présent document.

Collectivité :

Adresse :

Nom de l'interlocuteur de la collectivité :

Téléphone : E-mail :

Calcul d'une indemnité de licenciement* :

- Agent titulaire à temps complet
- Agent titulaire à temps non complet < 17h30
- Agent titulaire à temps non complet < 28h00
- Agent contractuel

Fait à :

Le :

Cachet et signature de l'autorité territoriale

(*) Cochez la case correspondant à la situation de votre agent.

Les travaux de la mission « Calcul d'une indemnité de licenciement » sont réalisés sur la base des documents et informations transmis par la collectivité (cf. liste des documents nécessaires au verso).

Liste des pièces ←

« Calcul d'une indemnité de licenciement »

→ Pour les agents titulaires

- Le dernier bulletin de salaire à plein traitement (en cas de maladie, le mois précédant le début du CMO)
- L'arrêté de mise en stage
- Les arrêtés de modification de durée hebdomadaire de temps de travail
- Les arrêtés de mise à temps partiel
- Les arrêtés de mise en congé parental
- Les arrêtés de mise en disponibilité
- Les contrats de droit public ou privé si la compétence de l'EPCI a été reprise par la collectivité
- L'arrêté de licenciement (ou la date prévue du licenciement)
- L'avis du comité médical, le cas échéant

→ Pour les agents contractuels

- Le dernier bulletin de salaire à plein traitement (en cas de maladie, le mois précédant le début du CMO)
- Les contrats de travail effectué dans la collectivité
- Le courrier de licenciement (ou la date prévue du licenciement)
- L'avis du comité médical, le cas échéant

Merci de bien vouloir envoyer des copies et de conserver les originaux.